



L'agriculture en 2029

Répercussions des pénuries de main-d'œuvre sur l'avenir de l'industrie aquacole

L'industrie* aquacole¹ représente l'un des plus petits employeurs agricoles du Canada, mais celui qui connaît la croissance la plus rapide. La demande mondiale croissante de protéines de poisson devrait créer un grand marché pendant les dix prochaines années pour cette industrie tributaire des exportations.

Aperçu de l'industrie

L'industrie de l'aquaculture est l'un des plus petits employeurs du secteur agricole. En 2017, l'industrie n'employait que 4 650 personnes (ce nombre incluant les travailleurs indépendants, la main-d'œuvre rémunérée et les travailleurs étrangers), ce qui n'équivaut qu'à 1,3 % du total des emplois agricoles.

L'industrie aquacole du Canada se consacre principalement à la production de saumons, de moules, d'huîtres et de truites. D'autres espèces sont également produites, à savoir la truite arc-en-ciel, l'omble chevalier, la morue, la morue charbonnière, la panope, le flétan de l'Atlantique, la palourde américaine, l'esturgeon blanc, le tilapia et le pétoncle.

L'industrie canadienne de l'aquaculture est concentrée géographiquement, la Colombie-Britannique et le Canada atlantique offrant la majeure partie des emplois de l'industrie.

* Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits de champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) mouton et chèvre; 10) porcs; 11) fruits de verger et vigne.

¹ Le présent rapport définit l'industrie aquacole d'après le code 1125 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de Statistique Canada, où ne figurent que les employeurs œuvrant dans la production primaire (les producteurs travaillant dans le domaine de la transformation des produits de la mer [code SCIAN 3117] n'y figurent pas). Par conséquent, la taille estimée de la main-d'œuvre dans le présent rapport est inférieure à celle relevant de certaines estimations de l'industrie.

L'industrie est presque entièrement constituée de travailleurs canadiens, les travailleurs étrangers ne représentant que 0,1 % de la main-d'œuvre. À titre de comparaison, les travailleurs étrangers représentent 17 % de la main-d'œuvre de l'ensemble du secteur agricole.

En 2017, l'industrie a été incapable de trouver suffisamment d'employés qualifiés, et 125 emplois n'ont pas été pourvus en raison de pénuries de main-d'œuvre. Ces pénuries ont entraîné des pertes et des retards de production, ainsi que des pertes de ventes de 34 millions de dollars.

En 2017, l'industrie aquacole employait 4 650 personnes.

Il est resté **125 postes** non pourvus, ce qui a coûté **34 millions de dollars** à l'industrie, ou **2,4 %** des ventes.

D'ici 2029, on prévoit que **470 postes** ne pourront être pourvus dans l'industrie par le bassin de travailleurs canadiens disponibles.

Bien que l'industrie de l'aquaculture présente une envergure plus modeste en matière d'emploi, ses prévisions de croissance sont les plus positives de toutes celles du secteur agricole canadien. Sa production devrait augmenter en moyenne de 3,9 % par an, comparativement à 2,1 % pour l'ensemble de l'agriculture.

Cependant, l'industrie éprouve des difficultés importantes à trouver suffisamment de travailleurs pour profiter de ce potentiel de croissance. Au cours de la période de prévision, la pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie aquacole canadienne devrait s'aggraver, passant d'un excédent de 970 travailleurs en 2017 à un déficit de 470 travailleurs d'ici 2029.

Prévisions du secteur

Les problèmes de main-d'œuvre de l'aquaculture devraient s'aggraver au cours de la prochaine décennie. La croissance prévue de la demande mondiale pour les produits de

l'aquaculture entraînera le besoin de travailleurs supplémentaires pour accroître la production et satisfaire la demande du marché. En effet, la demande de travailleurs dans l'industrie aquacole devrait augmenter en moyenne de 1,4 % par année d'ici 2029.

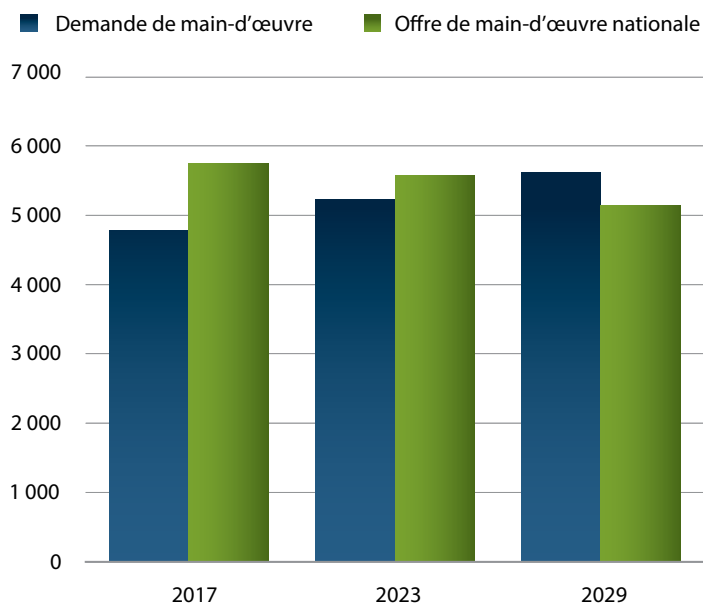
L'offre de main-d'œuvre canadienne devrait cependant diminuer au cours de la même période. L'écart augmentera de manière importante en raison d'une demande croissante combinée à une offre à la baisse, ce qui entraînera un nombre plus important d'emplois non pourvus. D'ici 2029, le nombre d'emplois non pourvus augmentera à 470, soit l'équivalent de 8 % de la demande totale de travailleurs dans l'industrie.

L'Île-du-Prince-Édouard connaîtra la plus grande pénurie de main-d'œuvre, bien qu'on s'attende à des déficits notables en Colombie-Britannique et dans les autres provinces de l'Atlantique également.

D'un point de vue professionnel, l'industrie de l'aquaculture aura le plus de difficulté à pourvoir les postes de manœuvre en aquaculture et en mariculture, car on prévoit que 680 emplois dans cette profession ne seront pas comblés en raison d'un manque de travailleurs canadiens d'ici 2029. Le deuxième écart le plus important, soit 650 postes, se produira chez les gestionnaires en aquaculture.



L'excédent de main-d'œuvre se transformera en déficit dans l'industrie aquacole



Selon notre enquête réalisée en 2018 auprès des employeurs de l'industrie :

- **63 %** ont été incapables de trouver suffisamment d'employés;
- **35 %** des employeurs ayant connu une pénurie de main-d'œuvre ont subi des pertes de ventes attribuables à cette pénurie;
- **4 %** ont déclaré n'avoir reçu aucune candidature de travailleurs canadiens en réponse à leurs offres d'emploi.



Relever le défi

Par le passé, les gains de productivité ont contribué à compenser les difficultés liées à la main-d'œuvre. Cependant, la demande croissante de protéines animales sur les marchés mondiaux émergents augmentera les pressions qui s'exercent sur la main-d'œuvre de l'industrie aquacole. Associée à la diminution de l'offre de main-d'œuvre, cette situation devrait accroître considérablement le nombre d'emplois non pourvus. D'ici 2029, le nombre d'emplois non pourvus devrait ainsi atteindre 470 emplois, soit 8 % de la demande totale de travailleurs.

Pour inverser cette tendance haussière, l'industrie devra surmonter un certain nombre de difficultés particulières liées à la main-d'œuvre :

- L'emplacement éloigné des installations aquacoles et l'exode rural font qu'il est plus difficile de recruter des travailleurs et de les maintenir en poste.
- Les exploitants aquacoles n'ont pas accès aux travailleurs étrangers dans le cadre du Programme des travailleurs agricoles saisonniers ou du Volet agricole du Programme des travailleurs étrangers temporaires.
- L'industrie présente des taux de roulement volontaire et involontaire très élevés qui induisent un coût et une contrainte considérables pour les employeurs.



- Les pénuries de main-d'œuvre dans cette industrie sont plus susceptibles de nuire aux projets d'expansion; il s'agit d'un problème réellement préoccupant pour une industrie prévoyant une forte croissance.

Pour relever ces défis, l'industrie présente plusieurs points forts dont elle pourrait tirer parti :

- Elle affiche un taux de départs à la retraite inférieur à la moyenne.
- L'industrie aquacole bénéficie d'un environnement de travail où les revenus sont stables et les heures de travail moins exigeantes.

- Le recours à des bassins de travailleurs souhaitant travailler seulement une partie de l'année (p. ex. les pêcheurs à la retraite) peut aider à répondre au besoin de ce secteur qui nécessite un grand nombre de travailleurs durant des périodes données.

Il sera essentiel de trouver des solutions à ces problèmes de main-d'œuvre et d'accroître le bassin de travailleurs canadiens disponibles si l'on veut que l'industrie de l'aquaculture continue de croître au cours des années à venir.

Pour lire le rapport sur la question, ou accéder à d'autres fiches de renseignements et rapports nationaux, provinciaux et propres aux produits, visitez le <https://cahrc-ccrha.ca/fr/programmes/agriimt>.

À propos de cette fiche de renseignements

Les données fournies dans cette fiche de renseignements sont tirées d'une mise à jour de l'étude relative à l'information sur le marché du travail (IMT) que le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a menée de 2014 à 2016. Les renseignements ont été recueillis de la façon suivante : modélisation de la demande et de l'offre de main-d'œuvre selon la province, le produit de base et la profession; enquête auprès de plus de 1 700 intervenants du secteur; validation des résultats à l'aide de webinaires ainsi que d'une présentation du groupe consultatif.

L'étude a été entreprise par le CCRHA, un organisme sans but lucratif national qui s'emploie à résoudre les problèmes liés aux ressources humaines avec lesquels sont aux prises les entreprises agricoles de tout le Canada. Pour obtenir plus de renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : www.cahrc-ccrha.ca/fr.

Références photographiques : Murray Porteous, Bylands Nurseries, Sheridan Nurseries.

